



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

insertion professionnelle

Question écrite n° 53241

Texte de la question

Mme Barbara Pompili attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur les moyens dévolus aux missions locales. Si ces organismes jouent un rôle majeur dans la sensibilisation et l'orientation des jeunes vers des filières porteuses d'avenir, ils se retrouvent aujourd'hui dans une situation difficile, notamment du fait de l'importante baisse des crédits d'État en 2014. La mission locale du Grand Amiénois perd ainsi 46 % de ses crédits pour 2014. Le Gouvernement a affiché la jeunesse comme une priorité et a su donner des signaux en ce sens depuis plusieurs mois. La situation imposée aux missions locales semble donc entrer en complète contradiction avec les objectifs annoncés. Compte tenu de l'évidente utilité de ces établissements, elle l'interroge sur les moyens qu'il compte mettre en oeuvre afin de leur permettre de remplir leurs missions de lutte contre le chômage et l'exclusion des jeunes.

Données clés

Auteur : [Mme Barbara Pompili](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53241

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 avril 2014](#), page 3159

Question retirée le : 29 avril 2014 (Retrait à l'initiative de l'auteur)